# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

raire et musical, parsissant tous les mois, par livra-ons de 32 pages do matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes a l'année

Vol. III.

No. 73

# Abonnement au Jouque i semi debdema-daire seul. Abonnement al'Albom Mesmuhi Liste Taire et Musical, seul. Aux deux publications reunies

Six lignes et au-dessous, première inser-tion. Dix lignes et au-dessous, première insertion, Be.-Au-deaus par lignes.
Toute insertion subsequente, le quart du prix (Affrenshir les lettres.)

# LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

# ON S'ABONNE :

A Montreal, aux bureaux No. 15, RUE ST. VINCENT.

2 Oneber, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# **ANALYSE**

Du Traite' d'Economie Politique de J. Bic. Say.

#### LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE VINGT-NEUF.

Ce que devraient être les Monnaies

Ce que nous avons dit jusqu'à présent des mon-naies peut faire pressentir ce qu'il faudrait qu'elles

L'extrême convenance des métaux précioux pour servir de monnaie, less a fait préférer prosque partout pour cet usage. Nulle autre matière n'y est plus propre ; ainsi nul changement à cet égard n'est désirable.

On en peut dire autant de la division des métaux On en peut uire autant de la division des métaux précieux en parties egales et maniables. Il convient donc de les frapper, comme on a fait jusqu'à présent chez la plupart des peuples civilisés, en pieces d'un poids et d'un titre pareils.

Il est au mienx qu'elles portent une empreinte qui soit la garantio de ce poids et de ce titre, et que la faculté de donner cette garantic, et par con-séquent de fabriquer les pièces de monuaies, soit exclusivement réservée au gouvernement ; car une multitude de manufacturiers qui les fabriqueraient concurremment n'offriraient point une guarantie

l'est ici que devrait s'arrêter l'action de l'auto-

rité publique sur les monnaies. La valeur d'un morceau d'argent se règle de gré à grè dans les transactions qui se font entre les particuliers, on entre le gouvernement et les par-ticuliers : il convient d'abandonner la sotte prétention de fixer d'avance cette valeur et de lui donpastre, an ducat, an florin, one livre sterling, an franc? Pent-on voir autre chose en tout cela que des morceaux d'or ou d'argent avant un certain poids et an certain titre? Si l'on ne peut y voir autre chose, pourquoi donnerait-on à ces lingots un naire nom que le leur, que celui qui désigne lour naime et leur poids ! Ciet granau s'é argent, dit-on, vaudront un franci

cette phras : n'a anemi autre sens que celui-ci; cinggraeme el argent vandrant cing grammes d'ar-gent ; car l'idée qu'on a d'un franc ne vient que des cing grammes d'argent dont il se compose. Le bié, le chocolat, la circ, prement-ils un nom diffe-rent lorsqu'il sont divisés suivant leurs poids? Uno livre pesant de pain, de chocolat, de bougie, s'ap-

litre pesant de pain, de chocolat, de bongie, s'appella-t-ella antrement qu'uno livre de pain, de chocolat, de bangie ! Pounquoi n'appellerait-ou pas une piece d'argent du poiets de cinq grammes, par son véritable mont ! Pourquoi ne l'appellerait-ou pas simplement cinq grammes d'argent!

Cette lègere rectification, qui semble consister dans na mot, dans un rien, est immense dans ses consèquences. Dès qu'on l'admet, il n'est plus possible do contractor en valeur nominale; il faut, dans chaque marché, balancer une marchandise tèclle contre une autre marchandise réelle, une certaine quantité d'argent contre une certaine quantité d'arge certaine quantité d'argent contre une certaine quan-tité de grains, de viande ou d'étoffe. Si Pon prend un engagement à terme, il n'est plus possible d'en deguiser la violation ; si Pon s'engage à me payer tant d'onnes d'argent lin, et si mon débiteur est sol-vable, je suis assoré de la quantité d'argent lin que je recevirai quand le terme sera Venu.

je recevrai quand le terme sera venu. Deslors s'écronic tout l'ancien système monétaire; système tellement complique, qu'il n'est jamais compris entièrement, même de la plupart de cenx qui en font leur occupation habituelle; système qui varie d'un pays à l'autre, et d'où de-coulont perpétuellement la mauvais foi, l'injustice et la spoliation. Dès lors il dovient impossible de faire une fausse operation sur lus monnaies sans battre de la fausse monnaie, de composer avec ses engagemens sans faire une banqueroute. La fabrication des monnaies se trouve être la chose la plus

cation des monnaies se trouve être la chose la plus simple : une branche de l'orfévrerie. Les poids dont on s'est servi jusqu'à l'introduction du système métrique en France, c'est-à-dire, les onces, gros, grains, avaient l'avantage de présenter des quantiés pondérantes, fixes depuis plusieurs siècles, et applicables à tontes les marchandises; de manière qu'on ne pouvait changer Ponco pour les métaux précieux, sans la changer pour le sucre, le miel, et toutes les denrées qui se mesurent au poids; mais combien, sous ce rapport, les sacte, le linie, e touise is aemees qui so inesa-tent au poids; mais combien, sous ce rapport, les poids du nouveau système métrique n'ont-ils pas plus d'avantages encors? Ils sont fondés sur une quantité donnée par la nature, et qui ne peut varier lant que notre globe subsistera. Le gramme est le poids d'un continètre cubique d'eau; le centimè-tre est la contiene partie du métre, et le mêtre est la dix millionième partie du mêtre, et le mêtre est la dix millionième partie de l'arc que forme la circonference de la terre du pôle à l'équateur. On peut changer le nom de gramme, mais il n'est pas au pouvoir des hommes de change. la quantité pesante de ce qu'on entend par grumme; et quicon-que s'engagerait à payer, à une époque future, une quantité d'argent égale à cent grammes d'argent, ne pourrait, quelque opération arbitraire qui inter-vint, payer moins d'argent sans violer sa promesse d'une manière évidente.

d'une manière évidente.

La facilité que le gouvernement peut donner
pour l'exécution des échanges et des contrats où la
marchandise-monnaie est employée, consiste à diviser le métal en différentes pièces, d'un ou de
plusieurs grammes, d'un ou de plusieurs centigrammes, de manière que, sans balance, on puisse
compter quinze, vinet, trente grammes d'ur ou compter quinze, vingt, trente grammes d'or ou d'argent, selon les puiemens qu'on vout faire. Des expériences faites pur l'Académie des Scien-

ces prouvent que l'or et l'argent purs résistent moins au frottement que lorsqu'ils contiennent un peu d'alliuge ; les monneyeurs disent, de plus, que,

\* Vovez la Revue: Vol. 1er. Nos. 9. 13. 16. 22. 23. 28 et 32; vol. 2e. nos. 2. 6. 9 et 13; vol. 3e. nos. 4. 5. 2 bis. 10, 15. 19 et 70.

pour les épurer complètement, il faudrait des manipulations dispendieuses, qui renchérimient beau-la fabrication des monnaies. Q'on mêle donc à l'or et à l'argent une certaine quantité d'alliage; mais que cette quantité soit annoncée par l'empreinte, qui ne doit être autre chose qu'une étiquette certi-fiunt le poids et la qualité du métal.

Education.

On voit qu'il n'est ici accunement question de francs, de décimes, de centimes. C'est qu'en effet de tels noms ne devraient point exister, attendu qu'ils

ne sont le nom de rien. Nos lois voulent qu'on frappe des pièces d'un franc qui pèseront cinq grammes d'argent: elles devraient ordonner simplement qu'on frappàt des pièces de cinq grunnes. Alors, au lieu de faire un billet ou une lettre de change de 400 francs, par exemple, on les ferait de 2000 grammes d'argent au titre de 910 de lin, ou si l'ou nivait mieux de 130 grammes d'or au ou, si l'on ainait mieux, de 130 grammes d'or au titre de 9/10 de fin ; et rien ne scruit plus facile à acquitter ; car les pièces de monnaie, soit en or, soit en argent, seraient toutes des muliples ou des

soit en argent, seraient toutes des mutiples ou des fractions de grammes au titre de 9/10 de métal fin mêté avec 1/10 d'alliage.

Il faudrait, à la vérité, qu'une loi statuût que toute convention stipulant un certain nombre de grammes d'argent ou d'or, no pourrait être soldée qu'en pièces frappées (à moins de stipulation contraire), atin que le débiteur ne pût s'acquitter avec des lingois qui auraient un peu moins de valeur que des pièces frappées. Ce pourrait être l'objet d'une loi rendue une fois pour toutes, et qui pourrait porter en outre que les mois d'or ou d'argent, sans autre désignation, désigneraient de l'or et de l'argent à 9/10 de fin. Cette loi, de pure précautiont, n'aurait à 9/10 de fin. Cette loi, de pure précaution, n'aurait d'antre but que d'éviter sur chaque acte l'énoncia-tion de plusieurs clauses, qui des lors seraient sous

Nous n'avons point parlé de proportion entre l'or et l'argent, et il n'est pas besoin d'en parler. No nous mélant point d'énoncer la valour dos métaux dans une dénomination particulière, les variations dans une denomination parterniere, as variations de cette valeur ne infoccupent pas plus que les variations de leur valeur relativement à toutes les autres marchandises. Il faut la loisser s'établir d'elle-miente, poisqu'on chercherait en vain à la fixer. Quantaux obligations, elles seraient payées suivant qu'elles amaient été contractées ; un engagement de donner cent grammes d'argent serait acquitté au moyen de cont grammes d'arrent; à moins que d'un consentement mutuel, à l'époque du paiement, les parties contractantes ne préférassent le solder avec un autre mêtal ou avec une autre marchandise, saivant une évaluation dont elles toubacies. L'escand elles tomberaient d'accord.

Montréal, 11 Août 1816.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

# UNE CAUSBRIU.

# --- (Suite.) ---

Grisier se posa en homme qui sent l'imporcrisier se posa en nomme qui sent l'impor-tance de ce qu'il va dire; il plaça son conda gauche sur son genou, appuya son mentou dan sa main gauche, et alongeant l'index do la main droite à la hauteur de l'ail:

— D'abord, dit-il... — Un instant, fis-je en Pinterrompant. Grisier resta l'index de la main droite à la hauteur de de l'ail.

- Un instant, répétai-je ; quels sont les livres qui ont été faits avant le vôtre et sur le mênie sujet ?

- La question est grave; autant vaudrait mieux me demander la liste de vos œuvres comnlètes que vous ne conmissez pas vous-même. Cependant je vous dirai que j'ai tout lu, tout étudié, tout commenté, depuis Antonio Mancio-lino, qui écrivait en 1530, jusqu'à Lafaucère, qui écrivait trois cent onze ans après, c'est-a-

dire vers l'an de grâce 1841 — Et tout cela !

- Tout cela m'a confirmé dans le projet de publier mon livre en l'an de grace 1846,

- Mais en deux mots, dis-je à Grisier, voyons, quels sont les progrès que l'escrime a faits depuis trois cents ans ? Quelle différence y avait-il entre la manière de se battre des raf-finés de Charles IX et des lions de Louis-Philippe 1

D'abord, autrefois on se mettait en garde sans engager les fers, c'est-à-dire hors de portée ; on ne se fendait pas, et c'émit par des passes qu'on se rapprochait : les passes consistaient à porter le pied gauche en avant du pied droit, et à faire prendre au pied droit une position plus avancée, et vice versa pour les retraites. On portait beaucoup de coups de taille, les énées étant à la fois pointues et tranchantes Quant aux coups de pointe, ils étaient toujours dirigés vers les yeux de l'adversaire. De nos jours rien no ressemble à cela.

- Mais enfin que nous reste-t-il des anciens maitres ?

- Des noms, surtout. Ainsi Camillo Agrip-pa, qui écrivait en 1553, c'est-à-dire vingt-trois ans après Antonia Manciolino, cut le premier l'idee d'appeler première, seconde, troisième, et quatième, les parades dont nous avons fait prime,

seconde, tierce et quarte. Henri de Saint-Dider, en 1574, fit un ouvrage dédic à Charles IX; c'est le premier ouvrage sur l'escrime qui ait paru écrit par un Français; aussi eut-il un grand retentissement et valut-il à l'auteur une grande quantité de pièces de vers. Saint-Didier raconte qu'il présenta lui-même son traité à Charles IX, lequel lui ordonna de faire des armes avec le duc de Guise et plusieurs autres seigneurs de la cour cités pour leur adresse et leur force : honneur dont il loue et remercie Dieu.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Industrie.

Charles IX s'occupait lui-même beaucoup d'escrime. Brentôme raconte, que dans un tournois, il descendit en lice avec son mattre d'armes Pompée, et le duc d'Anjou avec son maitre d'armes Silvic. Ces doux maîtres étaient Ita-

Le duc d'Anjon, qui devint Henri III, était la première tame de son royaume. Il inventa plusiours coups inconnus avant lui et qui se perdirent après lui, au fur et à mesure que 'escrimo fit des progrès et changea de carac-

Ce fut du temps de Henri III que l'on commença d'abandonner en Italie les coups de taille pour no plus porter que des coups de pointe.

Cependant, ce ne fut qu'en 1656 que Charles Bernard fit faire à l'escrime des progrès semsibles en France; mais aussi des cette époque commençons-nous à prendre à la tête de la science une place que nous ne devons plus

Après Charles Bernard viennent Delatouche. Leperche, Ducoudray, de Lyancourt, Girard Danet et enfin Laboissière, dont le père fut le maître de Saint-Goerges.

Chacun de ces maîtres apporta son système bon ou mauvais: Lyancourt, par exemple, pros-crit les contres, qui aujourd'hui font la force des

Ce n'est qu'en 1785 que l'Encyclopédie nomine pour la première fois la parade et le coup d'octave. Enfin Laboissière fixe le premier, en 1818, le nombre des positions prises dans la nature, et appelle sixte la position de quarte sous les urmes.

Maintonant voilà ce qui m'a surtout déterminé à faire un livre. C'est que de tous les livres qui ont été écrits, pas un n'est lisible.

— Comment cela ? - En avez-vous lu un seul, vous ?

- Non, ma foi ! - Et cependant, c'est presque votre état de

les lire. - Oui, mais je m'en prive.

- Malheureusement je no puis faire commo vous, moi ; je los ai fus, et ils sont asssommans; la simple démonstration est peu pittoresque, et tierce ot quarte, répétés pendant trois cent cinquante pages, finissent par endormir un peu le Voici done comment j'ai conçu mon livre.

- Voyons. - D'abord, j'examine le duel en général ; je le prends chez les anciens, ou il n'avan guère fieu qu'entre ennemis et sur le champ de bataille ; ou entre gladiateurs et dans le circue : puis des gladindieurs je passe aux chevaliers de Philippe-Auguste et de Saint-Louis; des raffinés de Charles IX et de Louis XIII aux roués de la régence ; des roués aux muscadins de la révelution et du nirectoire ; enfin je termine par des considerations sur le duel de nos jours. Comme vous le voyez cela ne manque pas d'un certain intérêt historique.

- Mais your avez une opinion sur le duel est-ce ceile de M. Guizot, qui le regarde comme un progrès de la civilisation ! est-ce celle de M. Dupin, qui l'appelle un retour à la barbarie?

- C'est celle de cet empereur romain, qui trouvait qu'il y avait bien assez de manières de sortir de la vie sans avoir besoin de se faire

- Bravo! Après?

- Après, ja passe aux différentes méthod sen usage, puis j'expose la mienne qui est simple, logique et raisonnée.

- Et naturellement vous trouvez votre méthode la meilleure ?

— Je n'ai qu'un mot à dire, et je défie aucun de mes confrères de répéter co mot après moi : je n'ai jamais eu un écolier dix minutes au lit après une rencontre.

- Et opand denx

- Ils se sont égratignés, voilà tout ; d'ailleurs, vous en savez quelque chose, vous qui deux fois avez été témoin dans des affaires de ce genre.

- Ensuite je parlo du sabre ; j'essaie de ré-

habiliter une arme trop dédaignée, et qui ce-pendant avait l'estime de Louis XIV et la sympathie de Napoléon.

-- Si vous êtes si grand partisan du sabre,

que direz-vous de la baïonnette? - Je dirai que c'est un acte de patriotisme que de faire connaître au gouvernement les res-

cources que l'armée peut en tirer ; je dis qu'en devrait la faire enseigner dans tous les régimens, par les hommes les plus experts en escrime l'énée décide les querelles entre individus. la buionnette décide les querelles entre royaumes ; avec l'épée on tue son adversaire, avec la baïonnette son ennemi. Le maréchal de Saxe disait, il y a juste cent ans, que le fusil n'était que le manche de la baïonnette. Enfin, je termine par des anecdotes;

Par des anordotes ?

- Oui. - Sont-elles amusantes ?

- Elles sont caractéristiques, su moins.

Progrès.

- Prouvent-elles quelque chose 1

Oh! vous devenez horriblement maniere depuis que vous vous êtes fait auteur. - Scribilur ad nurrandum, non ad probandum, - Mais enfin elles ont trait à quelque chose

- Sans doute, sinon elles ne scraient pas des anecdotes.

- A quei ont-elles trait ?

- Au doel. - Mais à quel point du duel ?

— A sa défense. Il no faut pas vous figurer, mon cher, que c'est M. Dupin qui a invento la loi contro lo duel, il y a eu beaucoup de lois avant la sienne.

- A quoi ont-elles servi ?

- Tiens, a no pas ôtro exécutées, done ; si l'on exécutait les lois, on n'aurait pas besoin d'en faire tant. Or, il y a ou quelques édits depuis l'arrêt de la cour du parlement du 26 juin 1599 jusqu'à l'édit du roi de septembre 1651, qui établissait un tribunal du point d'honnour dont les juges étaient choisis parmi les maré-chaux de France. Ecoutez bien cette clause qui était la clause IV dudit édit.

- J'écoute...

- Avez-vous entendu ?

- Eh bien ! maintenant, voici l'anecdote, et vous verrez comment cette article était suivi par ceux-la mêmes qui était chargés de la mettre à execution

M. de Richelieu...

- Ah! il s'agit de M. de Richelieu?

- Oui. - Celui qui fut président du tribunal du point

d'honneur, comme doyen des maréchaux de - Justement. Mais à l'époque où commence

cette anecdate, il avait trente-huit à quarante aus ce qui vout dire qu'il était encore le type de l'élégance et de l'esprit du dix-huitieme siècle. Nous le retrouverons doyen dans la seconde

- Votre anecdate est en deux parties? — Comme un drame moderne, ni plus ni moins. Si vous n'aimez pas ces sortes de divi-

sions, tant pis ; c'est à prendre ou à laisser. - J'aime tout ce qui me conduira à mu pré-

- Laissez-moi donc aller. Alors, M. de Richelieu, comme vous lo savez, avait opqusé en premières noces Mile de Nonilles.

- Est-ce que vous allez nous raconter la

pièce des Variétés.

— Non pas... Jo vois quelquefois les pièces de M. Bayard, surtout quand Déjuzet joue dedans, mais je ne les raconte jamais. Jo disnis qu'il avait éponsé en premières noces Mile do Nosilles, laquelle, comme vous le savez ou vous no le savez pus, ne fut jamais la femme que de son écuyer.

- Mon cherami, je ne vois pas où tout cela nous inène.

- Attendez done ; que diable, vous être impatient comme un lecteur de feuilletons. Mile de Nouilles mourut, M. de Richelieu congédin son écuyer dont il n'avait plus besoin, et tout au contraire de ce qui lui était arrivé avec Mile de Nouilles qu'il n'avait jamais pu sentir ni avant ni après son mariage, il devi st amoureux de Alle de Guise, qu'il épousa. C'était une bien grande dame, que Mile de

Guise, descendanto des princes de Lorraine, alliée de la maison imépériale, surtout pour M. de Richelieu, petit-fils de M. Vignerod. Aussi fit-on de grandes difficultés du côté de la princesse; mais M. de Richelieu était un grand vainqueur, tout céda devant lui ; et malgré l'opposition du prince de Lixen et du prince de Pont il épousa Mile de Guise.

Quelque tomps après, M. de Richelieu était au siège de Philipsbourg que conduisait le marechal de Berwick. C'était son jour de tranchée. Relevé après une chaude nuit, convert de bone, de sueur et même de sang, un éclat de bombe l'avait légèrement blessé au côté, il revenait à cheval en compagnio d'un jeune capitaine de ses amis, nommé le marquis de la Pailleterie.

Tous deux suivaient la route : sur le revers e promennient le prince de Lixen et le prince de Pont : c'étaient, on se le rappelle, les deux opposants au mariage du duc.

Le duc du plus loin qu'il les sperçut les galua.

La prince de Lixen fut quelque temps à répombre au salut ; puis faisant comme s'il recon-naissait à grand' peine M. de Richelieu ;

- Ah! bonjour, bonjour, cousin, lui dit-il; vous étes hien crotte.... un peu moins cepen-dant depuis que vous avez épousé ma cousine. Il n'y avait pas moyen de donner deux sens à l'interpellation ; d'ailleurs, M. de Richelieu était parfaitement connu pour ne pas prendre

de ces peines-là. Il descondit de cheval, et saluant poliment M. de Luxen : - Prince, lui dit-il, j'ai mon témoin, vous avez le vôtre : vous avez votra énée, i'ai la mienne; le terrain me semble fait exprès pour

une rencontre. J'espère donc que vous serez assez galant pour me rendre raison à l'instant même des paroles que vous venez de pronon-

- Comment donc ! dit le prince, avec le plus grand plaisir.

Et il mit l'épée à la main. A la troisième botte, M. de Richelieu passa son épée au beau travers du corps du prince de Lixen, lequel tombs mort dans les bras de son

M. de Richeliou fit un second sa'ut plus poli encore que le premier, remonta à cheval, re-mercia son ami du service qu'il venait de lui rendre, et continua son chemin comme si rien

n'était arrivé. La chose s'était passée si lessement, que le marquis de la Pailleterie n'étalt pas même descendu de cheval.

Le lendemain, le duc pour faire oublier ce netit événement, montait le premier à la broche, recevait une seconde blessure, et emportait d'as-

saut le grade de maréchal-de-camp. Quarante-cinq ans après la mort du princo de Lixen, M. le due de Richelieu, alors ago de quatre-vingts ou quatre-vingt-deux ans, se trouvait, comme doyen d'âge, président du tribunal du point d'honneur, lorsqu'arriva, à la Comédie-Française, une petite avanture qui troubla mo-

mentanement la représentation. Un jeune homme était avec une femme dans une loge des premières ; la femme était sur le devinit, et le jeune homme fort enfonce dans un angle ; de sorto que la femmes avait tout l'air d'ôtre scule. Cette retruits du jeune homme vepait probablement de sa mise extrêmement simple, peu en harmonie avec la toilette de la femme ; il était vôtu d'une redingote brune, sans autre ornement qu'un liseré de soie au collet et à la loutonnière, et portait des bottes

par dessus une culotte de penu. La porte de la loge s'ouvre, un étranger entre, et sans parultre accorder la moindre attention au jeuno homme à la redingote brune, il casaie de

lier la conversation avec la femme. Le neuvenu venu était yêtu avec la plus suprême élégance. Mais soit que la dame appréciat peu ce genre

de morite nu lieu d'être sensible à cotte avance: - Moneicur, lui dit-olle vous vous trompez sans doute, je no vous connuis pas, et quand même je vous connuitrais, je vous feruis encore

r que je suis avec monsieur. — Ah ? pardon, dit l'étranger en se retour-nant de moitié vers le jeune homme à la redingote brune, qui n'avait pas fait un mouvement depuis le commencement de la scône ; pardon,

je prensis monsieur pour votre laquais. L'étranger n'aveit pas achevé l'insulte, que, lance par une main vigourcuse, il passait par l'ouverture de la loge, et s'en allait tomber au milieu du parterre ; puis, sans prononcer, une parole, momo pour dire gare, lo jeune hommo reprit su place dans son angle et attendit.

La femme voulnit absolument quitter le spectacle; mais il lui fit observer que celui qui venait de descendre si rapidement, avait probabloment quelque chose à lui dire, et qu'il fallait lui donner le temps de remonter.

En effet, uinq minutes aprés, la porte so rouvrit, mais ce fut pour donner passage à un garde de la connétablie, qui, touchant le joune homme de sa beguette d'ébène à pomme d'ivoire, lui annonça qu'au nom de messeigneurs les maréchaux de France composant le tribunal du point d'honneur, il étnit invité à donner su parole de no point se battro avec le marquis de

Le jeune homme répondit qu'il ne pouvait prendre un pareil engagement, que dans l'hy-pothèse où M. le marquis de Jou. en ferait autant de son côté.

-- En ce cas, dit le garde de la connétablie, trouvez bon, monsieur, que je m'attache à votra

- Comment cela, que vous vous attachiez à ma personno ?

- C'est-à-dire que je yous suive, - Où cela ?

- Où vous irez. - Comment, où j'iraj 1

- Sans doute,
- Et si je vais chez moi ?

Je vous suivrai chez vous, - Et si je vais ailleurs ?

- Jo vous suiverai nilleurs;

- Si je vais choz madame, je suppose ?

- Je vous suivrai chez madaine.

Ah! par exemple! c'est trop fort!

-- C'est comme cela. - Et combien cela durera-t-il ?

- Cela durera jusqu'à ce que le tribunal du point d'honneur ait décidé de votre affaire. Il n'y avait pas à résister; aussi le joune homme en prit-il son parti ; il reconduisit jus-qu'à son logis le personne qu'il accompagnait,

et rentra dans le sien, muni de son compagnon. Trois jours après, il fut appelé chez M. de Richelieu qui demourait, à cette époque, dans l'hôtel qu'il avait fait bâtir une quinzaine d'années auparavant, et auquel les Parisiens scrutateurs avaient donné le nom de pavillon de Hanovie, nom qu'il a conservé depuis,



Le vieux maréchal était dans un boudoir d'une coquetterie charmante, tenant entre ses mains les pièces du procès qu'il était appelé à juger, lorsque son valet de chambre annonça le comte de la Pailleterie.

A co nom, le duc releva la tête ; il se faisait un mouvement parmi ses souvenirs.

Le jeune homme entra.

Le coute de la Pailleterie! le comte de la Pailleterie! murmura le duc ; est-ce que vous seriez, par hasard, le fils du murquis de la Pailleterie qui m'a servi de térnoin à Philipsbourg, lorsque j'ai tué le prince de Lixen ?

— Justement, Monsigneur, et j'ai souvent entendu raconter l'aventure à mon père.

Ah! morbleu! s'il en est ninsi, asseyezvous donc, jeune homme, et racontez-moi votre affaire.

Le comte raconta la chose de point en point; comment le marquis de Jou \*\*\* avait ouvert la porte de la loge ; comment il y était entré ; comment il avait adressé la parole à la femme qu'il accompagnait ; comment elle lui avait répondu ; comment cene réponse avait amené l'insulte que nous avons dite; et comment, lui, avnit jeté le marquis de Jou. des premières au parterre.

Le duc éconta le récit avec toute la gravité qu'il méritait, et hochant la tête :

- Allons, allons, mon jeune ami, dit-il, il y à matière à ducl. - N'est-ce pas, Monsiegneur, fit le jeune

homme.

- Et il faut que le marquis de Jou \*\*\* se

- C'est mon avis.

- Seulement, comme le duel est désendu et que vous ne trouveriez pas de témoins... Le due parut réfléchir.

- Eh bien! demanda le jeune homme?

Eh bien! je vous servirai de témoin, et vous vous battrez dans mon jardin. La chose eut lieu le lendemain, comme il

avait été dit, et le marquis de Jou ... reçut deux coups d'épèe qui ne le guérirent pas, à ce qu'il parait, d'ouvrir les loges qui n'étaient pas à lui; enr il fut tue en 1786, à la suite d'une querelle à peu près semblable, ramassée cette fois à l'Opéra. - Voilà mon anecdote; peut-être n'est-elle

pas déplacée dans la préface de votre ouvrage. - Et vous m'en garantissez l'authenticité ?

- Le jeune homme, c'était mon père ; le marquis de la Pailleterie, c'était mon grandpère

- Et vous me la donnez....

- Dans toute sa virginité, vu que je l'ai ra-contée rarement, et que je no l'ai jamais écrite.

- De quoi 1

- De votre anecdote, d'abord, et de votre préface, ensuite.

— Comment, de ma préface 1 mais atten lez

done qu'elle soit faite.

-- Elle l'est. - Comment, elle l'est!

- Sans doute : je no suis pas venu seul.

- A vec qui êtes-vous venu!

- Avec notre ami R., qui est sténographe.

- Bon! et il est la ! - Dans votre cabinets

- Et il a tout entendu ? - Et tout écrit.

- Do sorte que l - De sorte que, mon cher élève, il n'a plus qu'à sortir de sa cachette; et vous, vous n'avez

plus qu'à signer, En effet, R... sortit du cabinet, tonant cinq ou six feuillets de papiers couverts d'hiero-

Je tendis la main gauche à R..., et pris une plume de la main droite.

- Attendez au moins, dit R...., que je vous

relise ce que vous venez de me dicter, - Je ne refis jaman, cher ami.

- Et vous signez?

- De confiance. - Signez donc.

Je signai.

Et maintenant voici, non pas la préface telle qu'elle est sortie de ma plume, mais la cause cie telle qu'elle est tombée de ma bouche. A ceux qui la trouveront mauvaise, il me restera la ressource do dire au'elle ent été bien meilleure si Grisier m'eut fait mettre en prison, comme je le lui avais conseillo.

ALEXANDRE DUMAS.

# **NOUVELLES ETRANGERES.**

# COBDEN A BORDEAUX

-Le 10 septembre, un banquet auquel se sont assis 250 convives, a été offert à Richard Cobden, par l'association du libre échange de Bordeaux Nous citerons, en entier, le toast porte à Richard Cobden par M. Dufour-Dubergier, maire

de Bordeaux, qui présidait le banquet. " Messiours,

" Je vous proposo de hoire à la santé de M. Cobden. l'illustre chef de la ligue anglaise, le champion de la liberté commerciale, le promoteur de l'alliance fraternelle des peuples,

" M. Cobden, dans un banquet récent, regrettait, qu'il y oût deux langues là où il n'y avait qu'un cœur. En effet Messieurs, le résultat de la liberté de commerce, c'est la fraternité des hommes, c'est le système de la paix substi-tué au système de la guerre. Avec le commerce libre, les frontière disparaissent, les intérête se confordent, et bientôt le monde ne formera plus qu'une seule nation.

Voilà, Messieurs, la grande révolution économique et moralo qu'ont tentée les ligueurs anglais; car en s'attaquent au bill des céréales, ils nt par le fait, renversé le monopole et le privi-

" S'ils ont d'abord dirigé leurs attaques contre les droits qui pesaient sur le blé, c'est que c'était l'article sur lequel ils savaient que la lutte servit la plus achamée, et qu'en enlevant cette position, comme l'a si spirituellement exprime M. Cobden, ils étaient maîtres du champ de hataille.

" L'abolition du bill des céréales est donc la victoire complète des free traders sur les prohibitionistes, et elle offre cet immense avantage de fournir une preuve irrésistible que les free traders anglais n'ont pas adopté ce système par egofisme, et parce qu'ils ne redoutent aucune concurrence, comme le disent suns cesse nos adversaires, puisque la première application qu'ils ont faite de leurs principes a porté sur le produit qui avait le plus à redouter la concurrenes étrangère, et dont l'importation peut, dans certains cas, s'élever à des sommes intinenses

" Imitons. Messieurs, les ligueurs, Anglais et ne perdons pas de vue qu'en travaillant pour notre intéré, noustravaillons en même temps pour le bonheur de l'humanité tout entière, et pour l'affermissement de la paix.

6 Félicitons-nous d'avoir un Roi qui a com pris son siècle, et qui met sa gloire dans le maintion de la paix, et le développement du bienêtre du peuple. Descendant du grand Henri IV, qui a vait rêvé la paix universelle, il veut comme lui que chacun puisse se procurer les jouissances de la vie, et que la paix règne sur le monde, et il a compris que le commerce seul pouvait en

"C'est donc venir en aide à son gouvernement que de proclamer les grands principes de la liberté commerciale.

" Espérans que tous les bons esprits comprendront que là est le véritable progres, et non pas dans ces théories creuses qu'on débite à la tribune depuis quinze ans, ou dans ces appels perpétuels que les journaux font aux passions et à l'orgueil national, lorque par malheur surget à l'horizon une question diplomatique plus ou moins embarrassante et dont la solution reclamerait au contraire le plusgrand culme et la plus grande prudence.

" Messieurs, l'œuvre que nous avons entreprise est assez helle pour nous y vouer entierement. Sa réalisation est la plus grande révolution qui ait jamais eu heu dans le monde.

"C'est le triomplie de la classe moyenne, des tra vailleurs, des industriels sur la classe aristocratique.

"Depuis six mille ans que le monde existe, l'influence gouvernementale avait toujours appartenti à la caste guerrière et conquérante, aux La consequence était l'inhommes d'armes. tronisation du système de la guerre, et à la suite le meurtre, le pillage et l'oppression du faible par le fort! Comment s'étonner alors des maiheurs qui ont si longtemps afflige l'humanité l'ils étaient la consequence logique de l'organisation de la société.

"Elchien! najourd'hui la force brutale du sabre est renversee. La révolution de 1789 a reconquis à chacun ses droits en proclament l'égalite nociale.

6 L'Europe aristocratique et guerrière comprit bien que la révolution française devenait à jamais sa puissance. De là ces guerres gigantesque où la France conquit la liberté de monde. "Ce bienfait a coûté assez cher à nos pères

que nous nous efforcions de le conserver et d'en dévelopmen les bienfaisantes conséquences.

" Evidemment la classe moyenne, la classe laborieuse ne peut vouloir la guerre, car elle en supporte toutes les charges sans partager ses avantages. L'houreuse révolution qui lui assure sa puis-ance, assure donc en même temps la paix générale, et désormais chaque nation rivalisera de zele et d'energie pour fournir à ses voisins ce que la nature leur a refusé. Lutte sainte qui doit eimenter l'union des peuples au

lien do les diviser,
" Qui oserait dire à l'avance quels seront les résultats de cette immense, révolution politique et sociale! Que doit-il advenir de la suppression des barrières qui séparent les peuples et entravent le commerce ? Ne serait-ce pas cet ago d'or rêvé par les poètes que nous serions appelés à voir se réaliser sous nos yeux?

" Le but est trop grand, trop noble, pour que nous hésitions à nous dévouer à cette grande muvre ; du courage, de la persévérance, et je your promets que le succès couronners nos ef forts, comme il a couronné ceux de nos frères d'Angleterre, à la tête desquels marchait le grand Cobilen, que nous sommes si heureux de fêter aujourd'hui.

"Je vous propose de hoire à la santé de notre hote, Richard Cobden."

M. Cobden a prononcé deux discours: l'ut qui n'était gaère que la reproduction de celui qu'il avoit prononcé dans le banquet qui lui naites. L'autre qui s'adressat plus particuliè-rement aux Bordelais, et avait surtout pour objet d'expliquer pourquoi l'Angleterre maintient des droits élevés sue les vius de France, en même temps qu'elle opere tant d'autres réductions dans les tarifs.

"Je regrette, a dit M. Cobden, que nous consommions si peu de vos admirables produits. Les free traders d'Angieterre ont regretté que leur recente reforme des tarifs anglais n'ait pas été plus favorable à l'importation des produits de votre Midi, et notamment de vos vine; mais, vous le savez, notre froide Angleterre ne produit pas de vin. Les droits élevés dont il sont encore frappés ne sont donc pas des droits protecteurs, et c'est contre la protection que notre mouvement à été dirigé.

" L'élévation exagérée des taxes sur le vin peut être et est certainement, dans mon opinion, une mauvaise mesure financière et politique mais notre agitation n'était ni politique ni financière. Elle était exclusivement anti-protectioniste. Il faut tonir compte d'ailleure, de la grande diminution de revenu que l'abaissement de beaucoup de droits et l'abolition de beaucoup

d'autres faisaient prévoir à sir Robert Peel; et il est naturel que la prudence ait commandé à cet homme d'Etat de ne toucher qu'avec ménagement aux droits sur les marchandises qui n'ont pas de similaires chez nous, et qui, par ce motif, no sont l'occasion d'ancune spoliation exercée sur une classe ou une autre. Je ne doute pas qu'à mesure que la réalisation de nos principes fera rassentir son heureuse influence sur nos finances, l'Angleterre n'en prenne occasion de dégrever ceux des droits fiscoux qui présentent encore un caractère d'exagération qu'on pourrait presque prendre pour de l'hostilité, et d'activer ainsi les relations commerciales de nos deux pays, relations qui sont s' immensément au dessous de ce qu'elles devraient être. J'ajouterai qu'en Angleterre il n'y a pas d'intérêts opposés à i'mtrodution des vins et des spiritueux de France. Toutes les classes seraient également satisfaites de voir les droits réduits. Mais vous serez d'accord avec moi que, pour activer les communications des deux nations, il ne suffit pas d'éloigner les obstacles d'un côté seulement, il faut que les diminutions des droits soient réciproques ; car, sans cela, point d'échanges point de commerce. Jo ne crois même pas que l'abolition entière des taxes sur les vius français pût en faire augmenter sensiblement la consommation chez nous, à moins qu'en même temps on n'opérat chez yous une réduction notable dans vos

 Il a été affrété en Angleterre 250 navires à destination de la mer Noire, de la Méditerranée, du Portugal, des Etats-Unis et même de de la Patagonie, pour aller chercher du mais. Tous ces bâtimens feront leur retour en Irlande, où la récolte des pommes de terre est tout-à fuit perdue.

On lit dans le Courrier du Havre :

" Il n'est arrivé en Angleterre, cette année, que quatre bâtimens venant de la pêche de la baleine dans le Sud; ils n'ont pas apporté, 400 tonneaux d'huile entre eux quatre. C'est une perte de plus de 500,000 fr. pour les armateurs, qui paraissent vouloir renoncer à ce commerce. Tant pour les besoins des manufactures que pour ceux de la consommation, l'Angieterre devra désormais s'adresser aux Etats-Unis pour les huiles de baleine.

- Le général Narvaez, vient de quitter Paris, pour retourner à Madrid, où il est appele à sièger aux cortes, qui se réuniront le 14 de ce mois.

- Les deux trousseaux pour la reine Isabelle et pour l'infante Louise, sont commandés à Paris. C'est Mine la cointesse Bresson, femme de l'ambassadeur, qui s'est chargée d'en surveiller la confection.

On assure que S. M. la reine des Français

se propose de placerde riches présens dans les deux corbeilles.

- On écrit de Rotterdam : " Suivant les bruits qui circulent en ce moment, le sieur Schaap, capitaine de navire, parti d'ici il y a huit aus et demi pour un voyage de long cours, et mie l'on avait ern mort avec tout son équipage qui aurait peri corps et biens, serait revenu en Hollande et y ancait trouvé sa femme en companie d'un nouvel époux. On dit que le capitaine Schaap a été retenu par des corsaires pendant ce long laps de temps.

- Un forvent catholique se trouvant à la cantine de la Providence à Marchienne-au-Pont, avec un protestant, entreprit de prouver à ce dernier qu'il faisait fausse route, et que la religion catholique était la meilleure de toutes les religions ; la dispute s'échauffait, et le protestant tenait hou dans son hérèsie, quand les deux controversans sortirent du cabaret. Une fois sur la route, le catholique, voulant absolument établir la supériorité, l'excellence de sa croyance, se jeta sur le protestant, lui donna bel et bien troia coups de couteau, puis l'abandonna pour se sauver à toutes jambes.

Lo blessé a eté transporté et secouru neu de temps après, mais il paraît qu'en craint beaucoup pour ses jours.

(Journal de Charleroy.)

 Une réunion de la commission qui préside à la perception de la souscription Cobden, à eu lieu a Manchester. M. Prentice a annoncé que le chistre s'élevait déjà à 72,000 liv. st., et qu'il ne doutait pas le chiffre intégral n'atteignît hientot 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.), ce qui constituerait la sonscription nationale la plus énorme qui ait jamais été offerte à un homme.

En France, la souscription pour le général Foy s'élèva à un milion de francs environ, et la souscription pour M. Laffitte atteignit la moitié de cette somme.

 On a déjà parlé du prochain établissement d'une ligne de bateaux à vapeur entre l'Angleterre et "le Brésil. Voici ce que nous lisons à ce sujet dens le Morning Chronicle :

Nous sommes charmes d'apprendre un'une ligne régulière de bateaux à vapeur a été établie à Liverpool pour faire le service entre ce port et le Brésil. Il n'est pas de pays étranger inportant avec lequel nos communications postales aient été jusqu'ici plus irrégulières. Nous espérons que cette entreprise recevra les encouragemens qu'elle mérite, de la part du ministère et du commerce.

-Le testament de Marie-Ann Johnson, celibataire, demourant, de son vivant à Hamp-stead, a été revêtu du sceau de la cour privilé-giée de Cantorbéry. Sa fortune est de 25,000 liv. st. Dans le testament, se trouvent les clau-

" Je donne à mon chien noir, Carlo, une pension viagore de 30 liv. st. (750 fr.) sa vie durant, payable tous les six mois ; à chacun des chats, Blacky, Jemmy et Tom, jo legue une pension de 10 Ev. (250 fr.), payable de six mois en six mois: Marguerite Potson et Henriette Holly, les vieilles domestiques de ma mère, prendront soin du chien et des chats."

A propos de ce testament surgit, dit le Globe, la question de savoir si le droit de 10 pour 100 qui, d'habitude, grève les legs faits à des étrangers (n'étant pas du sung de la testatrice) pesera sur les legs faits à ces intéressans animaux. On pense que non, attendu que l'acte des droits sur les legs, ne dit rien des legs faits aux chiens et aux chats.

BADE. - On cerit de Carlsruhe, le 4 septembre; " Bien que la sessions des chambres soit très-avancée, il n'est pas probable qu'elle soit close avant la mi-septembre, car, outre quelques rapports relatifs an budget, il y a encore piusieurs motions à l'ordre du jour, sur lesquelles la chambre voudra se prononcer cette année-ci telles sont la motion sur l'institution du jury sur l'indépendance des juges, sur la demande d'un code de police, sur la nécessité d'attribuer aux tribunaux seuls la juridiction pénale, dont la police est investie dans certains cas, sur l'accise du vin, sur l'incompatibilité de certaines fontions avec la députation, ainsi que sur un grand nombre de pétitions."



# LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 9 OCTOBRE, 1846.

# L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE.

Pour celui qui aime la sainte cause de la liberté, c'est un grand et magnifique spectacle que cemi que présente la civilisation moderne er Europe et en Amérique. Il semble que la procidence a choisi notre siècle, comme celui dans lequel doit se faire la plus large expansion des facultés humaines. Dans l'ordre politique, dans l'ordre social, dans l'ordre économique, c'est un travad incessant qui se fait sous nos yeux, oni tend à rapprocher l'homanité du giand but vers lequel sont dirigées tontes nos aspirations il hom mes et de chrétiens le plus grand bonheur du plus grand nombre.

En dépit de la résistance et des réactions de que ques goavernements, partout en Europe l'esprit libéral gagae du terrain et se fait jour à travers la politique traditionnelle qui pese encore sur trut de peuples.

Nalle part ce progrès n'est plus sensible qu'en Angleterre. L'organe le plus influent de son gonvernement reconnaît aujourd'hui même la puissance et les effets de l'impulsion qu'a donnée à la liberté britannique l'exemple de la glerieuse révolution française de 1830. Cette impulsion est telle que domis lors, le parti du vicax temps n'a dù son maintien temporaire qu'à de larges concossions aux idées libérales. Les tories se sont faits whigs pour vivre, et l'on vient de voir sir Rob. Peel dépasser par ses réformes tout ce que ses adversaires auraient à peine osé proposer, il y a quelques années. Sorti du pouvoir après ce te transformation qui a dé sorganisé son parte est encore lui qui prête à ses successeurs un appui qu'il a cherché dans les tendances libérales du pays; singulier revirement qui fait sortir le progrès des mains d'un parti naguère stationnaire, et qui réduit momentanément le parti progressif à devenir oisif ou plagiaire.

La grande révolution anglaise s son contrecoup en France, en Allemagne, en Russie, en Italie, en Turquie. Les idées démorratiques, après avoir envahi l'Angleterre, le pays le plus aristocratique de l'Europe, celui qui garde en core son vieil édifice féodal, envahissent tout le Confinent. La liberté du commerce et de l'Industrie comme la liberté politique et réligieuse n'est que la conséquence du principe démocratique. La facilité des communications, qui fait disparaître les distances, les progrès des luniéies, qui détraisent les préjuges font connoître aux hommes l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs, expliquent ces rapides transformations de la société européenne, et ces reformes, qui doivent doter les anciens peuples d'institutions politiques en harmonie avec les lumières du siécle et le besoin général de progrès qui se fait partout sentir.

Mais il est, s son du mouvement qui remue les nations de l'Europe, jusque dans leurs fondations, c'est l'imposant sportacle que présente aujourd'hui l'Amérique, les Etats-Unis. L'UNION AMERIA CAINE n'a pas un siècle d'éxistence, les jours de 76 sont encore tout près de nous, et déjà l'union aux yeux du monde Européen et dans l'opinion de ses hommes d'état va former bientôt le contre poids de l'ancien continent.

L'exemple d'une prospérité aussi extraordinaire que celle des Etats Unis ne peut qu'être contagieux. Une nation qui à l'ombre des mstitutions démocratiques innonde un continent ent'er de populations intelligentes, l'aborienses, florissantes; un peuple qui en moins d'un siècle etend son commerce, sa navigation ses manufactures, son industrie son agriculture, dans les proportions qu'ont déjà prises les manufactures, le commerce et l'agriculture des Etats Unis, sem ble être destiné par la providence a changer la face du monde entier.

" Lord Chatam au declin de sa vie mesurait de son regard d'homme de génie la grandeur future de ce pays. "Oui, disnit-il, les américains sont sages, industrieux et prudens. Leur avenir est merveilleusement bien dessiné au milieu des nations; ce peuple que vous prétendez courber aujourd'hui sous le poids de l'esclavage, il arrivera qu'un jour il vous donnera des lois à son tour." "Co ne sont pas les armes de "Co ne sont pas les armes de l'Angleterre que je crains, disait plus tard Napoléon, mais bien la puissance de ce jeune peuple dont les forces s'étendent, comme les brancles d'un arbre, et qui protège de son ombrage tous les objets qui l'avoisinent."

Depuis Napoléon, l'union américaine a bien grandi et si les puissances européennes ne la craignent pas aujourd'hui, elles n'en subissent pas moins l'influence de ses idées et de ses opinions démocratiques.

#### LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS-

La presse libérale en France s'occupe beaucoup de l'intervention du gouvernement dans les affai-tes de l'Amérique. La matche de M. Guizet est blamée. Nos lecteurs ne limit pas sens inferêt l'antiele suivant du Constitutionnel, au sujet de Pannexion du Texas.

Pannexion du Texas.

" La déplorable attitude prise par M. Guizet vis à vis des États-Unis dans l'affaire du Texas, n'a pas tardé à pio luire ses fraits. Déjà, dans la discussion de l'adresse. M. Thers, en reprochant au gouvernement de s'etre écute, sans aucun objet précis et sans aucune utilité passible, de la neutralité dont tout lui faisait un devoir, avait prédit que conte conduite innocitione quarant pour resultat de cette conduite impolitique mani pour resulta do jeter une extreme froideur entre la France et sor alties naturels. M. Thiers, à Pappui de son cpiuliou, avait pu compaire le ton habituel des messages présidentiels avec le language peu amical tenu par le mouveau président à l'ouverture du concret. Il avait auque que le recentification. gres ; il avait augure que le ressentiment des Etats-Unis ne s'exhaleran pas uniquement en pa-

Les Américains, en effet, sont un peuple essen-tiellement pratique, et qui jugent toutes les ques-tions au point de vue de l'intérêt. Ils ne pouvaient méconnaître que l'Anglettere avoit un intérêt ties grand a empecher l'annexion du Texas; ils tron-vaient naturel qu'elle cherchat à la prevenir par vaient naurei qu'ene concretat à la prevenir jai tous les moyens en son pouvoir; cela était de bonne guerre. La lutte terminée au profit des Etais-Unis, les Américains n'avaient plus aucun sujet d'on vouloir à l'Angleterre, et celte-ci leur avant fait, par l'abolition du com-law et par sa re orme donamere, des concessions tres grandes et tres avantageuses, les deux adversaires sont devenus d'exections amis, du moment que tous deux avaient à gegner à vivre en bonne intelligence.

Mais que la France, parfaitement désintéresses dans la question du Texas, un rieu de garder la neutralite et de conserver entre les deux adversais res use impartialité qui devait tourner a son aven-age, tut abée de goité de citur s'unir a l'Anglterre contre les tilats-Unis, s'allener un al le teire contre les titats-Unis, s'alièner un phié pour tenter l'impossible, et seconder une entre prise dont la reussite compromettait sa position, et seu cons la reussite compremettat sa position el seu con-merce en Amérique, cela paraissait an ben seus americain une monstruosité. Une conduite ausi impolitique, aessi cograme aux interets bien en-tendus de la France, "ne pouvait s'expliquer aux yeux des Américains que par un mauvaix vouloir pronoucé, par une aveision protonde pour l'Union, aversion qui faisait passer mitte gouverne-ineat pa-dessus toute consideration, pour le plaisir de fam-un affront granuit a nos anciens alites.

Voilà l'explication du ressentiment profond que les Américanis ont gardé de l'intervention, de la Guizot dans l'affaire du Texas. Ils out vouiu à tout prix aveir leur revanche; et la revision du tanf leur fournisseit un moyen facile et sans danger de se faire une complete satisfaction. A PAngletem, concame loyale, qui a rendu franchement les ai-mes quant la lutte a été termines, et cui a pris l'initiative des concessions, les Etats-Unis n'out pas garde rancoure: ils out readir sacrifices pour sacrifices. Mais la Franco, qui est vente a l'efour-die se meler de ce qui ne la venchant en rien, et faire à l'Amérique, par pure irreflexion, un affront immérité et sans but, la France a vu les intéretsde son commerce sacrities en retras des incoastquences de son gouvernement; et le larri améri-cain a cté augrave comme a plassir dans tro les les dispositions qui devaient perer sur nes preduits na-tionaux.?

Après cet article du Constitutionnel nous emyons devot publier un paragnaphe on deux du Courrier des Etots-Unis, qui nous explique avec sa clair-voyance accontonnée la taison bien simple des dispositions du tarif Amédicain et en næme temps, les liens étroits qui unissent l'Angleterre et les Etats-Unis.

" Napoléon exprimait un jour devant Talley and l'espoir que l'Amérique s'unitait a lui contre l'An-gleterre. Le froid diplomate lui répondit : "Jaresponses.

pleterre. Le froid diplomate un repondenmais. Les deux puissances anglo-saxonnes pourmais elles ne se battont ront se battre entre elles, mais elles ne se battent jamais pour le benéfice des autres : les fiens du sang qui les unissent rendent cette dermére éven-tualité impossible." M. Guizat, aurent du calcoler mante impossible." Al cultad, acreit du calcetet que d'autres moifs, des moifs pécuniaires, tenfor-quent adjoird'hui ces hous du sang entre l'Angle-terre et l'Amerique. Il résulte des statistiques que chaque habitant des Etats-Unis consomme \$1.50 des produits exportés par le commerce Britantique, et que chaque habitant de la France n'en consonune que pour 38 cts. Il s'en suit que PAngleterre a cinq jois plus d'intérêt à se maintenir sa paix avec l'Amérique qu'avec la France....... Dans ce dernier pays on attribue à la détiance de ses forces physiques les concessions que le gouver-nement britannique a faites à celui de Washing-ton dans la question de l'Oregon, et au premier contlit on elle aura, avec, l'Augletorce, la France qui se regarde comme une puissance supérieure à l'Amérique, exigera les mêmes concessions on fera au moins des demandes extraordinaires. Mais John Bull ne fera pas pour des clients à 38 cents par tete ce qu'il à fait poin des clients à 1,90." Cette politique de l'Union est pleine de bon sens et de vérité. Elle concorde avec l'opinion que nous

avons emise plus d'une tois, sur la transformation de la politique présente et fature des nations. Le com-merce est aujourd'hui le véritable criterium de cette politique, que la diplomatie doit étudier dans les relevés nouveaux des importations et exporta-tions, plutôt que dans les recueils poudreux des anciens traités. Il s'est opéré sous ce rapport, dans les trois derniers siècles, des changemens dont dans les trois derniers siècles, des changemens don-létude n'est pas sans intérêt pour la philosophie-le dix-septième siècle a en pour mobile le senti-ment, la dix-huitième, le calcul, le dix-nouvième a l'interet; dans lo premier, le mondea eté goze verné par le ceur, dans lo second, par l'esprit, auc jourd'hui, c'est par les poches.



# LA RÉCOLTE EN EUROPE.

Il règne de sérieuses inquiêtudes dans les principales contrées de l'Enrope sur l'état des subsis-tances : les récoltes ont été généralement au-dessous du médiocre ; on cruint un ronchérissement considérable dans les prix des denrées alimentaires ; on dérable dans les prix des deurées alimentaires; on redoute la misére qui pourrait en être la suite, et les autorités a'occupent de prendre des précautions ain de prooûter aux classes inferieures quelques adoccissemens.

C'est surtont dans la Grande Bretagne que la

saison d'hiver paraît devoir être dufficile à passer. saissi a inica passer les expérances que l'Angleterre avait conques, par suite de la loi des céréales, ne se sont pas réalisées; la récolte est mauvaise, et les importations n'ont pas pris l'accroissement qui semblait devoir résulter de la diminution des droits sur les les bles résulter de la cummutum des droits sur les les bles étrangers jointe à l'insulfisance de la production in-digéna. Loin de là, les prix ne cessent de a'élé-ver; on signale use hausse de plus de 6 schillings par quarter qui aurait eu lieu dopuis quelquos jours seulement, sur le principal marché de l'Angletersemement, sur le principal marche de l'Angieter-re ; et cette augmentation considérable ne parais-sait pas encore avoir ralenti l'activité des deman-

La position de l'Irlande est affreuse. Chez les La position de l'iffande est attreuse. Chez appuples avancés en civilisation, los classes laborieuses, qui ont adopté pour leur principal aliment les céréales d'un prix plus ou moins élevé, peuvent se résigner, quand survient une disette. à pundie une nouviture moins chère, et à substituer par exemple la poumne de terre un froment. Mais c'est une ressource qui manque a une population cons-tamment réduite à la nourriture la plus commune, comme est la population d'Irlande. Elle est placée au dernier degré de l'échelle. Son aliment habirce qui manque à une population consau dentité des la pomete de terre, et mu pas celle de benne qualité, mais une espèce intérieure, une es-pèce spingieu-e et indigeste qu'elle a dit adopter nanuement parce qu'elle est plus aboudante. Ainsi, cette population, ne pouvant descendre à une nourriture plus grossière, n'a pas meme un refure au moment de la cherté.

fuge au moment de la cherte. On connaît les mesures de prévoyance que lord J. Russell a fait adopter par le parlement pour venir au secours de l'Irlande. Le gouvernement interviendra dans l'approvisionnement des districts occi-dentaux qui sont les plus pauvres ; il affectera aux soemrs à domicile certaines sommes qui ne seron distribuées qu'autant qu'on obtiendra des sommes proportionnelles par voie de souscription ; entiu il contribuem a l'exécution de grand travaux publics on faisant l'avance de fonds portant intérêt à 3 1/2 et rembaursables en dix années, au moyen d'un imput additionnel et sur les rôles de la taxe des

pantres.

En fait de secours, les meilleurs sent ceux qui en au ur scanns, les nomens s'en ceus procurent au gouvernement du travail en échange de son argent : de cette façon, en ellet, la depen-sopraluit deux biens à la fois : elle soulage d'indigence et caricinit le pays de nouveaux moyens de pro-périté.

de pas-périté.
La question des subsistances préoccupe égale-ment los e-prits ou Allemagne. Les céréales sont en hausse dans les provinces du nord aussi bien que dans les provinces du mili. On cherche déja en plusiours emboits à se prémunir contre la famine, en faisant des approvisionnements de précau-

On c'est pas mains inquiet en France, les nonrelles des differents départements annoiscent que la récolte des grains est faible en général, et qu'elle sera insuffisante pour la consommation. Les légumes out aussi été pou abondantes par suito des sé-cheresses et les pommes de terro ont manque dans

la plupart des localités. La hausse se faisait déjà sentir, presque dans La hausse se laisan deja sontr, presque dan bules les grandes villes au dépait du steurfor. On emit même une crise financière en Allemagne, en Prisse et en France. On croit que les verse-ments des actions des nouveaux chemins de fer se femi difficilement. Peut-être les gouvernemens seront-ils obligés de venir en aide aux compagnies, pour qu'elles n'interrompent pas leurs travaux dans un moment où il est si nécessaire de fournir de

Pocoupation aux ouvriers nécessiteux.

Il faut béoir la Providence en Canada, qui nous préserve des horreurs de la famine, quand l'Europe atière en est menacée. Ici, comme nous l'avons déjà dit, les informations qui nons accivent des dif férentes parties du Canada, donnent la récolte de cette aunée, comme assez aboudante et dovant exceder les besoins du pays, et la consommation intérioure. Les États de l'Ouest de l'Amérique ont comme les ranas au revest de prancipale comme les années précédentes une exportation immense de grains, et suitout de blé a faire. On peut être sur d'un marché ayantageux en Europe pour cutte année; les cultivateurs canadiens y tronveront leur compte : et les populations affamées de l'ancien-mondo-quelque-secours dans leur di-

# FAITS DIVERS.

---01X10---

Le Morning Courier nous apprend qu'il tient de honne source que la cause du long dé ai de lord Elgin à venir en Canada, semit que Sa Seigneurie est sur le point de contracter mariage.

Il faut que notre gouverneur soit passablement résolu et courageux pour se marier et venir en même temps prendre le gouvernement du Canada. Que Dieu lui soit en aide!

La Minerve d'hier soir nous raconte comment M. A. B. Papineau, le célèbre éteignoir de St. Martin, traduit devant les magistrats de Terrebonne, à été condamné a 5 piastres d'amande avoir voulu résister à l'éxécution de la loi des écoles! Co qui aggrave la faute c'est que M. Papineau est lui-même magistrat charge d'exécuter le loi. L'administration devrait le rayer de la liste.

CHEMIN EE FER DE QUÉBEC ET HALIFAX.-Le secréture des colonies, lord Grey, a informe sir Allen McNah, et M. Young, que le gouvernement avait nommé un nouvel ingénieur, le cant. J. II. Pipon avec une compagnie de travailleurs pour pousser l'examen des lieux. Le capt. Robinson et ses hommes qui avaient reçu 'ordre de retourner en Angleterre, ont reçu contre-ordre leur enjoignant de se joindre nu capt. Pipon, et de travailler avec lui.

La Sme Livraison de l'ALBUM LITTÉ-RAIRE ET MUSICAL de la Revue Canadienne, sortira mardi prochain, le 13 du courant.

EXHIBITIONS DES SOCIETE'S D'AGRICULTURE. Nous sommes à l'époque de cos exhibitions. De-puis quelques semaines ellos se succèdent sur tous points du pays. Cello d'Huntingdon a été très considérable. Celle de Montreil, qui a en lieu hier au marché St. Laurent était magnifique; les animaux en grand nombre et de bien belle apparence, surtout les cochons et les moutons; les bœuts de MM. Hays et Savage ont été beaucoup admiré. Nous sommes bien alse de voir les Canadiens prendre part à ces exhibitions. Rien ne peut Plus avancer les intérêts agricoles qu'une légitime Concurrence entre les agriculteurs.

-Nous lisons dans un Journal de France: "Une personne honorable, qui demeure à Orléans, et qui a des relations en Angleterre nous signale un fait dont la connaissance peut rendre de grands services aux cultivateurs.

44 Un fermier des environs de Windsor, avant planté un hectare de pommes de terre au mois de mars 1845, les trouva entièrement gâtées au mois de septembre suivant. Voyant sa récolte perdue, il la laissa dans la terre, qu'il destinait à un autro assolement. Mais le mois de mars suivant, au moment où il se disposait à confier à son champ une autre semence, il fut surpris de voir que ses pommes de terre étaient redevenues belles et vigoureuses ; il les arracha, et reconnut que toutes avaient recdouvré leur qualité et étaient par conséquent propres à la nourriture de l'homme.

"Cette observation peut, dans biens des circonstances, trouver son application chez nous. On dit que dans certaines contrées la maladie des ponines de terre a reparu avec presque autant d'intensité que l'an dernier. S'il en est ainsi le procédé du férmier de Windsor pourra être appliqué avec succès dès cette année même, et pourra rendre de grands services dans les pays menaces. Nous recommandons ce fait aux directeurs des journaux qui s'occupent spécialement d'agriculture."

LONGEVITE .- Il vient de mourir à Wexford. Haut Canada, un nommé Daniel Atkin, commuaé a sat appelé Dan, le noir (the black.) Il était âgé de 120 ans. Pendant le cours de sa vie. il a contracté sept maciages, et il laisse un nombre incroyable d'enfans et de petits enfans, à sa-voir, 570, dont 370 garçons et 200 filles. Quel

L'ISTUME DE PANAMA.-Les journaux avaient monce des l'année dernière, le départ de M. Klein, que la compagnie franco-anglaise de l'isthme de Panama avait charge de présenter au gouvernement de la nouvelle-Grenade un projet de traité et de concession pour l'ouverture d'une voie de communication entre les deux oceans. M. Klein est de retour de sa mission il vient d'arriver à Begota, porteur d'un projet de conces ion et d'un cahier des charges pour l'exécution d'un chamin de fer à travers l'isthme de Panama, discuté contradictoirement entre iui et un commissaire nommé ad hoc par le prosident de la republique. Ce projet dument sigaé par le commis du gouvernement, a été communiqué officiellement à la compagnie. L'état actuel de cette nég sciation ne laisse plus à régler entre la république et la compagnie que des points sur lesquels leur intérêt réciproque et leur bon esprit ne peuvent manquer de les mettre

Vol de grand chemin .- Hier soir entre 5 et 6 heures M. Evans qui faisait le tour de la montagne en voiture avec une dame fut arrêté par deux brigands, qui, armés de pistolets, lui firent l'ancienne sommation qui résonne si mal aux oresiles du voyageur : "la bourse ou la vie," M. Evans offici un billet de \$4 qu'il avait sue lai, mais les voleurs ne furent pas satisfaits. Ils se mireat en devoir de lui arracher une superhe montre qu'il portait. M. Evans sauta hors de la voiture pour se défendre de ses deux adversaires, et un coup de pistolet fut tiré sur lui, mais heureusement sans effet. Il est difficile de dire quel auroit été le résultat de la lutte qui s'était engagée entre M. Evans et sesdeux adversaires, si un individu qui passait par là ne fot intervenu. Les deux voleurs prirent la fuite comme de raison, laissant M. Evans avec de graves blessures à la tête. La police qui fut informée de ce qui vennit de se passer se rendit immédiatement sur les lieux en deux détachementà, l'un par le chemin de Mile-End et l'autre par celui de la Côte des Neiges, mais toutes les recherches faites dans la montagne furent inu-Les brigands avaient sans doute pris la fuite dans une autre direction .- Minerve

La femme de Patrick Cairnes, résident dans le township de Stafford, s'est pendue dans sa maison, le 14 ultimo,en l'absence de son mari et

Le dernier recensement de Boston a fait voir que seulement340 familles à Boston n'out pas plus de deux domestiques; tous les domestiques sont repartis entre 4401 maisons, tandis que 15,774 familles font seules les travaux de leurs inénage, et vivent dans une entière indépendance.

Abil-el-Kader est en révolution ouverte contre l'empereur du Maroc; il a proclamé un nou-veau chef, et, marchant à la tête de 10,000 hommes, il s'est emparé de Taza et il menace Fez. Si cette révolution prospère, voici la France engagée de nouveau dans une guerre avec le Maroc, car le protégé d'Abd-el-Kader ne pourra se dispenser, pour lui témoigner sa reconnaissance, de s'allier à lui pour nous inquiéter continuellement. Ces nouvelles importantes n'ont rien d'officiel, mais elles nous sont arrivées de deux côtés à la fois, et rien ne doit en faire suspector l'exactitude.

Effets de la liberté du commerce.-Le revenu des douanes à Liverpool qui no passait jamais 7 à 8000 louis par jont s'élève mainte-nant de £13 à £14,000.

On lit dans le New-York Sun, que, dans les Etats-Unis le produit du lard seul, est égal à trois fois celui du coton. En 1845 la valeur des cochons élevés dans l'Union était 166,000,0000 de pinstres. En 1839 le recensement donnait le cuiffre énorme de 26,301,293 cochons, c'està-lire à peu près serr MILLIONS de plus que la population de tous les Etats. Cette armée d'animaux consomme annuellement 200,000,000 de minots de grains.

#### ETATS-UNIS.

Le Courrier des États-Unis de ce matin nons donne la situation de l'armée Américaine sur le Rio-Grande, sous le commandement du général Taylor. On s'attendait à la prise de Monterey. Il est incontestable du le Courrier que l'armanisme est incontestable, dit le Courrier, que l'ennemi redoute de se trouver en face du drapeau de l'Union et qu'une sorte de panique se répand partont à son approche; aussi malgré ses préparatifs et la réso-lution d'Ampudia, malgré tous les avantages qui facilitent sa défense, il ne serait pas étomant que Monterey offrit le second acte de l'étrange comé-die de Santa-Fé.

Le général Kearny continue dans la paisible possussion d'une Pro-conquise suns bruler amorco!

#### CHRONIQUE JUDICIAIRE.

UNE VICTIME DE LA VAPEUR. - Ambroise Lemuitre, ne à Saint Lo, et agé de 63 ans, companissait hier devant la 6e chambre correc-

- Votre état? ini a demandé M. le président. — Oh! j'en avais un bon autrefois. J'étais posullon.... Mnis bah! ces gueux de chemins de fer m'ont tué. Gueux de chemins de

- Vous avez été trouvé en état de vagabondage.

- C'ést vrai... Je vagabonais aussi autrefois... Mais c'était sur la Griso ... d'Elbeuf à Roben ... et quand les gendormes me rencontraient, ils m'ôtaient leur chapean, oui dà!

— Vous n'avez pas de domicile?

— Pas l'ombre d'un... autrefois j'avais toutes les écuries de la route. Maintenant, je couche à fa belle étoile... Gueux de chemins de

Vous ne trouvez done pas d'ouvrage. Yous no trouvez done pas d'ouvrage.
 De l'ouvrage, ah ! bien oui !.. La vapeur mange tout; tout le monde en veut. Voilà deux mois que je suis sur le pavé sans pouvoir attraper la queue d'un cheval.

Vous êtes cependant on âge de gagner votre vie.

- Je no la gagnerai plus, allez... Envoyez moi tout de suite à Villers-Cutterets ou à St-Denis.

- Mais nous ne pouvons envoyerle quedes veillards sans famille tout-à-fait incapables de se nourrir par leur travail:

- Mais avec les chemins de fer, je suis un vrai viellard tont-à-fait incapable. - Il y a deux mois encore vous avez trouvé

- Une pauvre place de palefrenier chez un maître de poste qui n'a plus que deux chevaux,

dont l'un borgne... En voilà de la misère ! - Vous pouvez encore vous occuper?

- Mais puisque je ne trouve plus rien... La poste est morte.

- Vous n'avez pas demandé !...

- J'ai demandé aux sergens de ville de m'arrêter... il n'ont pas voulu, ils m'ont dit: Entrez à la Préfecture... et j'y suis entre... et

c'est la qu'on m'a pincé...

Vous ne m'avez pas compris... Je yous demandais si vous n'aviez pas mendié. - Moi, mendier! oh! par exemple...

- Le tribunal n'a donc aucun motif de vous condamaer. — Oh! mes bons messieurs! envoyez-moi à Villers-Cutterets ou à Saint-Denis. - Le tribunal ne le peut pas. - Gueux de chemins de fer!

Le tribunal a renvoyé Lemaître des fins de la

plainte. - Allez, lui a dit M. le président, et tâchez de no plus vous retrouver dans la même position. — Mais puisque je ne peut pas faire nutrement. — Allez... — Gueuse de vapeur! Elle a déjà bien fait des malheurs, n'est-ce - Gueuse de vapeur! pas ? Eh bien ! elle en fera encore d'autres.

# maissances.

A L'Assomption, le 25 septembre, la dame de G. Hamel, écuyer, médrein, a mis au monde un fils.

# Mariages.

A Quobec, le 28, par Messire Charest, curó de St. Roch, M. Cléophas Luroche, à Delle. Marie-Anne For-

# Deces.

Es cette ville, samedì soir, 1'hon. Henry Graham, el-devant de Perth, H.-C., et l'un des membres de l'ancien conseil législatif du H.-C., agé de 52 ans.

#### Par J. D. Bernard. VENTE DE PELLETERIES MANUFACTUREES.

AMEDI prochain, le 10 courant, aux magasius du Soussigné, sera vendu un assortiment considérable et varié de PELLETERIES, Manufacturées à Montréal à varió do PELLETERIES, Manufacturées à Montréal à Londres et à PEtranger, comprenant : Casquea du Pelleteries, Gantelets, Gants et Mitaines, Manchon et Roas, Collets, Chapeaux, Victorines, Cardinals et Opéras de toute qualité. Avec un stock considérable d'autres MARCHANDISES DE PELLETERIES, Masufacturées spécialement pour le Commerce de la province Supérieure et inférieure, et auxquelles on livite l'attention des Marchands et Commerçants dans cette branche.

Conditions libérales. La Venta à UNE heurs et demis. J. D. BERNARD. **VENTE ÉTENDUE DE** 

MARCHANDISES D'AUTONNE ET D'HIVER Par Catalogues.

THE ERCREDI prochain le 14 courant, aux magaslas de IMMM. GILMOR & Cle, rue St. Sacrement, servendu un assortiment cousidérable et précieux de MAR CHANDISES SECHES POUR LA SAISON, consis

Couvertes, Whitney, Medium et Makinac Courtes, Flaidings et Serges
Draps de Pilote et Castor
Flushings, Draps double languer, Casimirs, Docakins
Tweeds, Gala, Plaids de 7-S et Draps à Manteaux de 6-1,

Regattas, Shirtings
Gingham, Moleskin, Cobourg et Mérinos
Bas et Chaussons, Gants, Châles, Mouchoirs
Et une variété d'autres articles.

-AUSSI -10 balles de Toile de Dundes, pour Draps

La Vente à UNE heure. J. D. BERNARD VENTE ÉTENDUE DE

# Pelleteries Manufacturées.

FUDI, le 15 du courant, aux magasina du soussigné, sera offert en vente, par Encau public, le contenu da Trente Paquets de Pelleteries Manufacturées et de Prix, formant un des assortimens les plus étendus et les plus variés qui auent jamais été offerts sur ce marché. Cet as-

varies qui non i pumais eto onci a su su consideration de Martre du nord-ouest, et Boas à mêche, Manchons Mink et Boas, Manchons d'Ecureuii gris sombre et l'oas de dito à mêche, Manchons el Boas d'imitation de Zibeline, Victorine de Zibeline, Queues d'Ecureuii, Raton tient, Boas de Queues de Martre et autres, avec d'autres marchandises dans la branche des Pelleteries.

Aussian - Aussian Anne de l'enterres - Aussian - Aussian de Loup-Marin et Neutria 150 douraine de l'antelets d'imitation de Neutria 200 de Gants de 100 de dos d'Agreau Les Marchandiges seront prêtes à être examinées deux

Joes want la vente.

Conditions faciles.

La Vente à UNE heure précise.

J. D. DERNARD.

#### VENTE ETENDUE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE

L'NDI, le 19 courant, et l'es jour suieunts aux ma-legasins de MM. RUBERTSON MASSON & Cic, sera ulfert en vente publique le continu de Cent-Cinquan-te paquets de MARCHANDISES SEUHES, adoptées

te paquets de MARCHANDISES SIUHES, adoptées à la aison prachaine, corsistant en :
Draps fins et Casimirs, Draps de Pilote. Convertes,
Flancies, Flushing, Serge blauche et rouge, Buize, Imitation de Drap Canadien, Merinos, Bombazettes, Camelots, Tartans, Plaids, Indiennes, Shirtings gris et tissé,
Coton rayà et careauté, Trile Irlandaire, Toile écrue,
Coutil de coton et de fil, à lit, Moleskin, Bouragan et l'utaine, Bas et Chause-us de coton et de laine torse, deni
do do, Chales et Munchoirs de coton et de soie, Fil, Bobines de coton, Dentelles.

Et autres Asticles.

La Vente à UNE houre.

9 oct.

J. D. BERNARD

Par J. D. Bernard. VENTE ETENDUE DE MARCHANDISES SECHES, PAR CATALOGUE.

AUX Magasina de JEAN BRUNEAU, écuyer, rue St. Joseph, LUNDI, le 12 du courant et le jour aui-vant, seront offerts, par Encan 500 PAQUETS et LOTS de Morchantiese d'écoffe et de goût formant un assorti-ment des plus varió comme jamais il a'est offert à l'encan.

10 Caisses Bas, Gants, et articles de goût, 8 " Orléans, Cobourgs et Alpacu, 50 Balles Convertes, Mackinac, Rose, Points et à che-

50 Balles Convertes, Mackinac, Rose, Fonta et a vaux,

12 " Imitation étuffe du pays,
10 " Draps de Beurer, Pitotte et Crainrien,
15 Caisses Casquettes, Piteche, Scalet et cirée,
5 Balles Chaussons de Isine,
10 Caisses Draps et Casimire assortis,
25 " Indienne assortis,
100 donz. Crintures,
3 Balles Tuques Bleues et Rouges,
—DE FLUS,—

-DE PLUS,-

Les contenus de 19 paquets Hardes faites consistant en Surtout, Habits, Capots, Pantalons, Vestes, Calequo --- Conditions Libérales-

La vente chaque jour d UNE heure. J. D. BERNARD.

Objets en Fonte de St. Maurice et

# des Trois-Rivières.

UX Marsins des Soussignés, MARDI le 13 OC TOBRE prochain, a ra à vendre, une quantité de POELES doubles et simples : Poeles de Culaine, Cendriers et dessous de Poèles, Pueles à frire, Chaudière à sucre, Canarda et boiles de roues,

Canarus et voices de routes, Plaques de socs, For à hache, fer à cheval et autres, Et une grande variété d'autres articles en fer et en fon et des dites fonderies dont les détails seront donnés dan

ides dites innace.

I.a Vente & DEUX heures précises.

CUVILLIER et FH.S.

# L. P. BOIVIN,

Orfevre et Bijouteier.

Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et an détail, a des prix réduits. 9 octobre 1846.

# RIVR

UNE Assemble Extraordinaire du Bureau Médicul du District de Montréal sura lieu au PALAIS DE JUSTICE de cetto ville, JEUDI, le QUINZE du courant, à UNE heure P. M., pour affaires importantes concer-

Par ordre, J. G. BIRAUD,

J. G. BIBAUD, Secrétaire Pro Temp. Montréal, 6 oct bra 1846.

# BUREAU A LOUER

PANS la rue St. Vincent au No. 15, Pousession im-médiate, s'adresser au Bunkau de la Revus Ca-NADIENE. Montréal, 9 octobre 1846

AVIS

A prochaine Apenblic Trimestrielle de BUREAU

ADE MEDECINE du District de Montréal, pour
l'EXAMEN des CANDIDATS aura lleu au PALAIS DE
JUSTICE de cette ville, MARDI, le TROIS de NOVEMBRE prochain, à UNE heure P. M.

Caux qui se proposent de se présenter comme candidats devront envoyer leurs certificats et deciments au soussigné au moins trois jours avant l'Assemblés.

Far ordre,

J. G. BIBAUD,

Secrétaire pre Tam.

Montréal 6 octobre 1846.

Montréel 6 octobre 1846.

PROVINCE DU BAS CANADA Cour du Bane de la Beine. Distric de Montreal, §

Vendredi le deuxième jour d'Octobre, mil huit cent quarante six,

#### PRESENTS

L'Hon. Juge en chef Vallières de St. Rial, Mr. le Juge Rolland, Mr. le Juge Day. No. 1414

Eustache Soupras, de la paroisse St. Mathias dans le District de Montreul, Marchand.

DEMANDEUR.

François Favreau, cultivateur, de la paroisse Ste. Murie dans ce District de Montréal.

A Cour ordonne, sur la motion de Messieurs Morean de Le Elianc avocats du Demandeur, qu'en autant qu'il appert par le Retour de François M. Le Pailleur, li luissier de cette Cour au Bref de Sommation émané et produit en cette Cause, que le Défendeur a quitté son Domicile dans le Bas Canada, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il soit soumé par un avis publié deux fois dans chacun des papiers nouvels de ce District, envoir : en Langue française dans la Resus Canadianne et en Langue anglisie dans le Montréal Héradi, de comparaître et de répondre à cette poursuite de demande, dans les deux mois après la dernière insertion de cet aris, et à défaut par le Défendeur de Comparaître et de répondre à cette poursuite dans lu délai sudit, il aera permis au Demandeur de procéder et obtenir jugement comme dans une cause par déaut.

(De par la Cour.)

(De par in Cour.)
MONK, COFFIN et PAPINEAU,

J. A. LABADIE, N. P.

# AVEDNRE ou A LOUER,

The Belle Terre toute on culture, stude près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montéal, contenant environ 60 arpents on superficie, bâtic de Maison, Orange et autres bâtmeus.

Pour les conditions s'adressor d'M. Pleyre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Dessutels, Montréal, ou au soussigué.

J. A. LABADIE, N. P.

# LIBRAIRIE CANADIENNE.

ES sous signés ent Phonneur de rappeler à MM. les Car. e, Commissures d'Ecoles et Instituteurs, qu'ils ent contempe en main tous les livres en usage dans les Ecoles, et que leurs éditions ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de la Reliure, que sous celui de l'Impression. Savoir :

Alphabets doubles

Alphabets doubles
Syllabrines des Prores
Grammare des Prores
Do de L'Homand
Do de Houcher-Bullaville
Do Angals de Meilleur
Histoires Saintes, Ser., des Frères
Exerriers Orthographiques
Dictées et Gorragé des Exercises
Géographie des Prères

Géographie des Frères Arithmétique des Frères

Bibaud
Do de Bonthiller
Devoirs du Chrétion, avec Traité de la Bienséance
et Civilité Chrétienne
Panutire de David
Textunents
Instructions
Jéomótria praticulation

Liconotrie pratique des Frores Manuscrits, &c., &c. -AUSAL Papier, Plumes, Exemples d'Ecriture, Eners, Oublies, &c., &c., In tout

A MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. E. R. PABRE & CIE.

# LE TABLEAU MECANIQUE DU CELÈBRE MAELZEL,

REPRÉSENTANT LA CONFLAGRATION DE

### MODOOM ET LA SORTIE DE L'ARMÉE DE

NAPOLEON,

ERA Exhibé, LUNDI prochain, le 28, et continuera de l'être pendant quelques jours à la Grande Salle de l'Académie de MME HILL, rue St. Juan-Bapliste.
Les portes serint ouvertes à 71 heures et l'Exhibition commencera à Sheures précises. ENTRE'E: 2s. 6d. Les enfants au-dessous de 10 ans.

# MONTRES EN OR

ECEMMENT reçues de Londres et de Genère, juciques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblémes de la Feuille d'Erable en relief.

A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

# ECOLE DE MEDECINE.

PRTTE Ecole recommencera sea Cours le premier L'UNDI de NOVEMBRE prochain, Sameni, le 18 du môme mois mises en conceurs les Chaires d'Institute de Médicale, de Jurisprudense Médicale et de Botanique, Lundu le 30, il y aura aussi un conceurs pour l'élection d'un Second Démonstrateur d'Aunatonie. Les Candidate doivent posséder les deux langues. Pour plus amples informations s'auresser au

Da. SUTSIERLAND,



PONT DE LA RIVIÈRE-DU-CHÈNE.

PONT DE DATA MANUERE-DU-CHÉNE en conformité aux Plans et Devis que l'on peut voir au bureau de Joseph Laurin, Ecr., M. P. P. à Québec, et au lureau des Travaux Publics, à Montréal, seront reques jusqu'à JEUDI, le 15 OCTOBRE prochain ; elle devront être adressées au soussigné et endossées " Soumissions pour le Pont de la Rivière-du-Chéne."

Les soumissions doivent mentionner la somme entière pour la construction complete du Pont et un certain prix par verge rubique pour le ENDIGAGES et les APPROCHES; aussi donner les nems de deux personne responsables qui vondraient servir de sèretés pour la due exécution du contrat.

tion du contrat.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY. Secretaire.

Bureau des Travaux Publics, ) Montréal, 18 sept. 1846.



# PONT DE NICOLET.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné et en-dossées " Soumission pour le Pont de Nicolet" serant reques jusqu'à JEUDI, le 15 OCTOBRE prochain, pour la construction d'un PONT sur la Riviere Nicolet, en conformité aux Plans et Desta que l'on pent voir au bureau de Luc M. Cressé, écuyer, maire, de Nicolet, et au Bureau des Travaux Publics, à Mentréal.

Des Blancs on formules de soumissions peuvent être obtenns aux places sus-mentionnées, et aucune soumis-sion ne séra reque à moins qu'elle ne soit en conformité à iceux.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY,

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 18 sept. 1846

# P. R LAFRENAYE,

# Avocat,

A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THÉRÈSE Auprès des batisses de Mr. Desbavats.

# PHARMACIE CANADIENNE.

Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine,

(Vis-d-vis le Dr. Nelson.)

N trouvers constamment à cette Etablissement un assortiment général de

DROGUES, REMÈDES A PATENTES. PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRLEGIE, &c., &c., &.

Le tout des meilleures manufactures françaises et

anglaises.
Les ordres de MM, les Médecins et Marchands de la campagne scront exécucutés avec le plus grand soin.

Consultation à toutes les heures de la journée. Ec. TRUDEL, M. D. 31 juillet.

AVIS.

E RICHELIEU laissera de nouveau le port de CHAMBLY, pour Montréal, tous les LUNDI et JEUDI matin à 4 heures au lieu de 6 heures, et passera en conséquence 2 heures plus tôt à chaque place intermédiaire. F. SINCENNES.

15 sept.1846.

# DOREUR.

166.

MONTREAL.

Rue Notre-Dame. 166

PABRICANT de Cadres de Mirairs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles pein-

S No. 166 Rue Notre-Dame, vis-a-vis Messrs. Gibb et cir.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec recon-naissance et exécutées avec expédition, — à des prix mo-29 juillet, 1846.

MONTRES, REJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.

# L.P. BOIVIN.

E Sus-signé vient, de rocevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de sen assortiment D'AR-TICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :-

Montres en or émaillées pour Dames, Montres do riches do Messieurs, Chaine-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or,

Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et enor,
Lorgacties Doubles en or et en acier,

Simples

do Simples do
Epinglettes à camée, do topaz et émailées,
Boueles d'Oreilles, nouveau goût,
Bagues de Dunies et Mrs., en grande variété,
Ferttoires (Ladies campanions), plumes en or
et plumes en acier.
Pusils, Brosses, Paniers Français, Portementeaux et un assortiment de marchantenux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, l'asoirs de première qualité, Canifs Ciscuux,

UN assortiment dtendu de Parlumerie Française

de la neilloure qualitée et par le Erromanga de Liverpol, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.,

Montreal, Juillet, 1815

# Terres et Emplacements

A VENDRE DANS LES COMTÉS DE VERCHERES RICHELIEU ET ST. HYACINTHE.

LES Soucaignés ofire en vente nombre de terres en le bon état de culture situées dans les Comtés de Vercheres, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie.
Plusieurs de ces terres sont situées aur la Rivière Richelieu une des loculités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chamin de Per, qui doit dire construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique. Les antres aont situées dans le voisinage du chemin de bois actuellement en voie de construction entre Chambly et Granby.

note accuentment en voia et construction de la villages flo-rissants de Nt. Hyacinthe et de St. Césaire. Et à louer à des ce-ditions avantageuses une distillerie situées au Village DEBARTZCH, paroisse de St.

Studresser & A. KIERZKOWSKI,

Ou à LEWIS T. DRUMMOND, M. P. P.
Coin des rues Craig et St. Joseph.
Montréal, 25 noût.

#### COMTE' DE BERTHIER

UNE Exhibition publique sera tenue au village d'In-dustrie, mercredi, le 11 actobre prechain à 10 heu-res A. M. apres laquelle les prix annoucés, dans les affi-ches distribuées aux portes des églies de chaque parois-se du Comté seront décernés par le comité de régie de la société d'agraculture du dit comté de Berthier. Par ordre lu dit como Par ordre A. D. BONDY Secréta

Berthier 4 septembre 1816.



dater de VENDREDI prochain, 2 OUTORRE, les Steamhoats St. Louis Richellen Fire-Fly, partiront e Montréal a 3 heures précises de l'apres-midi-

### BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOU-L'ANCERTE dans le rez-de-chausaée, coin des prues str. Catherine et St. Dominique. Possession le ler octobre prochain. Prix modére, S'adresser à. G'REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113.

II septembre.

TATTERSALL,



# P. FOURNIER.

CHEVEAUX, VOITURES, HRNAIS, ETC.

DEPOT.

LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-BONAVENTURE.

IN C. SAINT-BONAVENTURE.

It soussigné à l'honneur d'informer ses muis et le public en général qu'il à ouvert un TATTER-SAIL pour la vente des CHEVAUX, Re., et, il espere recession encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui sondrent bien le patroniser; ses charges seront modernes. Nes écutios couvers contants of the public public public public public public public qui sondre bien le patroniser; ses charges seront modernes. Nes écutios couvers contants of the public pu moderées. Ses écuties peuvent contenir 21 chevaux et de bonnes remises pour voltures. Il fera des ventes chaque. Mantit et Vendredie de la semaine à onze heures A. M. D. FOUDSTED.

P. FOURNIER,

Encanteur et Courtier.

ler septembre.

# Nouvelie Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dome et St. Denis.

DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL DONEGANA. ES sonssignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus out l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment cleudu et général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES,

PARFOMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRLEGIE,

&c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par ancune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui même avec le plus grand soin et aux prix les plus mo-

dérés. Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boites de MEDECINES HOMEOPATIQUES, avec des ou-vrages en expliquant l'usage par le Dr ROSENSTEIN praticient Homo-opathe, de Montréal.



Un grand nombre de cé-lebres

MACHINES RLECTRO-MA GNÉTIQUE SHERWOOD

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général condront bien venir voir et juger par cuamièmes : les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui vondront bien les favoriser de leur patronnage.

Le Dr. COTÉ a son boreau voisin de la Pharmacie où il y sera constantement assidu afin de recevoir les patients qui vondront bien le favoriser de leur pratique.

N. B.—l'au de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.

Toute prescription sera remplie avec le plus grand MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BOBGBPTJMA?

FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Boucaults contenant un assor-ticles eu cetto ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacté originairement ou réempacté, par douzaine, qu'empacté originairement de la demande des acheteurs.
H. B. SMITH & Co.

Ruc St. Paul, 11 sept.

## A VENDRE

10 CAISSES d'ardolses pour les Ecoles Dialogues et petits Drames Grammaire des frères

AUSSI. - Une superbre guitare à elef

Attendue de jour en jour pur le Lord Collenjuood et le Leander. Pierres à moulanges &ct., moulanges Françaises, et

LOUIS DELAGRAVE. No. 60 Rue des Commissuires.

Tolle a Bluteaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE.

A VENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE.

4 septembre.

# MARCHANDISES SECHES, MABDDS PALTES,

MAGASIN Nº 177, RUE ST. PAUL.

E soussigné recoit maintenant un grand assortiment de Marchandises et de haides faites telles que, Paletors d'hiver, Fracs, Surtouts, Manteaux, Pantalons, Gilets, Vest part, des meilleurs patrois, et une sariété considérable de la d'autonne et d'hiver dont il disposers à DIX POUS CENT meilleur marché qu'aneun autre établissement de cette ville.
Le soussigné ayant à son emplei des tailleurs habiles se chargera de la confection de toutes espèce d'habits et d'habilements, dans le dernier goit. Il appelle l'attention des marchands du Haut-Canada et de la Campagne sur son fonds e marchandises. Il trouveront de grands avantages a visiter son établissement,

avantages a visiter son établissement, LOUIS PLAMONDON.

Montréal, 11 Sept.,

Sirop Pectral de Lamourou.

E Soussigné vient de recesoir quelques caisse de cet extillent Sirop, Dr. PICAULT, Pharmacie Centrale, 69, rue St. Paul.

LIGNE DE STEAMERS

entre Montreal et Quebec.

USQU'A avis, ultérieur, le prix du Passage par les Monarers MONTRUAL' QUEEN" et « LORD SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s (d.

Passagers de crandon (1972)

Passagers d'avant 25 0.

Le Fret, anivant le Tarif, (JOHN TORRANCE et Cir.

31 juillet 1746, (Agts. M. et Q. Steum. Bt. Co.

MAGNIFIQUE PLAN

GRAVÉ

Opérations Navales et Militaires DEVANT QUÉBEC,

#### ET DE La mort de Wolfe,

Sous le Patronage distingué de Son Excellènce le Lieutenant Général le tres-Honorable COMTE DE CATHCARTH.

Avant l'interruption de la publication de Soussigné avait été honoré du patronnge le plus distingué dans le Roy-aume UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'en couragement de toutes les villes interporées de l'America RIGUE BRIT (SNIQ F. IN) NORDE et la deritoire approba-tion de servouvrage hi a été régamment donnée par le vote quanime des Communes du Canada.

Les copies de cette gravure out été juiqu'à aujourd'hui livrées aux Sonscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées.

ALFRED HAWKINS. Mont Plaisant Québec. EJ- On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteurs

par des individus qui curent une part à ces opérations, je crais pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié

et le patronage du public anglais. (Signé) JOHN HARVEY.

# Etablissement a vendre.

AlSON, caves et glaciere, cours, pardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St Benoît. Ensemble, ou séparéments, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse. Titres incontestables.

Titres incontestables.
Conditions faciles, une pertie du prix exigée comptant
le reste payable en neuf ou dix années.
S'adresser sur le lieu à M. Girouard.
St. Benoit, 11 août, 1846.



VOYAGE DE PLAISIR

VARENNES, TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRECISE.

E Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages a reguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à I heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi.

# A VENDRE.

1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 64 x 74, 74 x 84, et assortis jusqu'à 18x24. 100 Caisses grandes vitres, 28x38 et autres mesures.

-Aussi :-- Un assortiment de Peinture à l'Illuile soche, de différentes coulcurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6.

Montréal, 14 août.

6000 PIRCES de TAPISSERIE (Papier flourie pour chambre) à vendre par J. L. HEAUDINY & Cic. via-à-vis le Palais de Justice. 18 seutembre.

LA MAISON HARKIN ET.
BADEAUX annonce aupublic
Parrivée d'un assortiment com
plet de Marchandises de fonds
et de funtaisies, pour le commerce du printeinp, et de l'été.
On trouvera que le Nouveau
ronds comprend es qu'il y a
de plus varié et de plus à la
mode en fait de tissue.
No. 140 rue Notre-Dame

mode en fait de tissue.

# No. 140 rue Notre-Dame

Vêtement de Dames etc., Le marchands de la Campage sont invités à vaiter la maissa H. & B., il y trouveront tout ce qui peut couvenir à leur commerce. A des prix rai-sonnables.

Montréal, 12 juin 1846.

LE Soussigné vient de recevoir par le Greut Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dérnier goût Les Marchands du Haut-Canada trouverent un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

# ANDREW HAYES.

Montréal, 31 juillet, 1846.

\( \) Maison de Chapelleric de Londres Etablie en 1837, une porte \( \)

MAGASIN DE HANDE BANDER & FREE Notre-Dame VIS-A-VIS No. 124, Rue Notre-Dame

A MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS.

Let de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Augleterre et d'Ecosse, ils ont surtout en mains une belle collection de Châles de Satin et Cashmire, Etoffes à pastalon et à veste, Tapis in, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Bontens avec lu feuilles d'érable et le castor.

Montréal, 31 juillet 1846.

# 🖁 / RDIN BOTANIQUE 🖁

# GUILBAULT,

O PLUSITURS MILLIERS de PLANTES RARES d. fontes especes. Activeollection est la las considérable à présent du l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juge rele l'étendue de cette collection. On NE NYE RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. la Banque de Montréal. Montréal, 14 Juillet.

LIBRAIRIE CANADIENNE

# JOHN THOMPSON,

(Ci-devant associé de M. J. B. ROLLAND.)

Rue St. Vincent, No. 19, ANCIENNE DEMEURE.

I. Sonssigné, tres-recomaissant de l'encourage-lament que ses nombreuses pratiques ont bien voulu lui accorder, a l'homour de leur annoncer qu'il continue ton-jours sa LIBRAIRIE, IMPRIMERIE et RELIURE, et il ose se flatter par l'empressement, qu'il mettra à les ser-vir, l'exactitade et la ponctualité avec lesquelles il exécu-

tera les ordres qui lui seront confiés, de continuer à méri-ter leur confiance et celles du public en général. Aussi pour répondre à l'encouragement qu'il a reçeu or la vente des Livres à l'usage des l'eolles Elemen-ines, il vient d'en rédnire les prix comme suit : Syllabaire des l'eoles Chrétienne, Syllabaire des Ecoles Chrétienne, Nouvrau Traité des Devoirs du Chrétien Grammaire des Freres Exercice Orthographique mis en rappert avec la Grammaire Arithmetique des Freres Géographic avec la carte 0 17 6 0 13 6 0 16 0 0 15 0

Alphabet Double Petit Catéchisme Grammaire de L'Hommond Psuntier-David Anglais
Abrégé de l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada.
Montréal, 28 juillet 1846.

# BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président.
A. Laftocque, V. Président
John E. Mills.
Jacob DeWitt,
John Tuly,
John Tuly,
John Agreement Joseph Bourret, P. Beaubieu,

I. Muliolland, L. H. Holton, John Tuty, Damnse Masson, Joseph Grevier, Nelson Davis.

I.. T. Drummond, H. Judah. AVIS est par le présent donné que jusqu'd avis com-viraire PINTERET que payera cette institution sora de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et audiesous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépots au-dessus de cette somme. On neut obtenir condes des Vendes et Dantonnes.

Dépots au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Regles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIN heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à ULT.

Par ordre du Burcau.
JNO. COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et Distri de Montreal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottuwa Hôtel. 2 juin 1846.

# AVIS.

OUS ceux qui ont des affaires à régler avec le succession de feu l'Hon, P. D. DEBARTZEH, son pries de s'adresser à ALEXANDRE KIERRKOWSKI, à St. Marc Riviore Chambly, Ou à LEWIS T. DRUMMOND,

A l'engoignure des Rues Craig et St. Joseph-18 septembre.

Montréal.

R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commussaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1816.



NOUVELLES MARCHANCISES.

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-d-vis C Extise Anglaise.) TIENNENT de recevoir par le Great-Britain, V.d. bion, le Caladonnia, V. Eromang et the James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'autonse, parmi lesquelles sont les articles suirantes, savir : Châles de toutes descriptions
Castamere et mouse, de laine du dernier goût

Cashmere et monds de laine du dernier goût Soie careanté et autres descriptions Praps pilots et castors, différentes conleurs Droskin et Casimir Praps fins pour Dames et Messicurs Etoffes à veste, du derner goût Flanclles, Couvertes et Plaids. Le tout à des prix très modérés.

# 18 septembre. MDJRT == MILKRAI

A L'ASSOMPTION.

SES AMELIORATIONS. OUTRE la beauté et les avantages de cette mai-

JETTE y a encore lait agonte de la tres conne M. JETTE y a encore lait agonte une aile qui dennem tonte espèce du commodités à cet édifice.

M. Pienne Pennacert déjà bien comm dans celle branche de commons comments de la contra del la contra de la contra de la contra de la contra del la contra de la contra de la contra del la contra de la contra del l Al. PIRRE PERRACET dejà men communassees branche de nommerce common a pu en juger lorqu'il tenait l'Hotel de Varennes, vient de s'associet a M. Charles Archamalet, l'Indellier actes. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cotte maison sur le plus grand pied, en sorte que le veyagent y trouvent toite chose confortable. Ce Mossieurs se flattout ansai de la favour millions. yageur y trouvent toute chose confortable. Co Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.



LIGNE DE DILIGENCES ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET LAVALTRIE.

E Soussigné prévient ses amis et le publice ngénéral qu'il a établi une ligne de ditigences entre le Village d'Industrie et Lavaltrie. Les voyageurs toujeurs ses voitures à Lavaltrie à l'arricé de Steamers. Il procturera aussi des Extras à ceux qui désireraient se rendre dans les paroisses environnantes. Les prix sont moderés.

JOSEPH DESCHAMPS. Village d'Industrie, 4 Sept. 1846.

# SOURCES DE ST. LEON.

ES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ ES SOURCES DE ST. LEON, situés à entiron a mille de la Rivierre-du-Loup, ont did louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberé d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, ni il est prêtà i recevoir les voyageurs et à expédier l'Esu Minérale à ceux qui en demanderont, o Les personnes suivantes qui ont été nômmées Agents en auront constamment à vendre ; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADRAUX; aux Trois-Rivieres, chez MM.

LARGE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

# FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasia de Marcide à Foin, adou verge » (TAPIS FLEUNIS, de patrons et grandeurs assertes pour Chimbier, prasagret Estaiter, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et soles Cirés pour différens usages; Toile, pour Chapesus, capots et Manteaux, etc.

STANISLAS DRAPEAU, Chef d'Alcher.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE